FO 49 DGFiP la force syndicale

Force Ouvrière
LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
☎ 02-41-74-53-04 fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Mort du réseau : de l'ex-trésor à l'ex-DGI

Le 30 août 2016

DDFiP : du ministre à la direction locale, une liquidation organisée en bonne conscience.

L'exécutif français, qu'elle que soit sa couleur politique, doit démontrer à l'Union Europeenne que la France a la capacité de se *réformer* pour baisser le coût du travail et réduire la dépense publique (Loi travail, PPCR, réforme des retraites, pacte de responsabilité, baisse des salaires dans le privé et le public....)
Dans ce cadre, au nom de l'exemplarité, rien ne sera épargné au ministère des Finances et plus particulièrement à la DDFiP pour réduire la dépense publique (disparition des réseaux de l'ex-Trésor Public et de l'ex-DGI, suppression de missions, diminution importante des effectifs, regroupement de services et sites, réduction drastique des plages d''accueil physique, des crédits budgétaires ...).

Fermeture de sites au 1er janvier 2017

1) - Suppression de la trésorerie de **St Georges**
- rattachement de l'activité SPL à Chalonnes,
- ventilation du recouvrement de l'impôt vers le SIP d'Angers Ouest

2) - Spécialisation de la trésorerie de **Chalonnes** en SPL
- ventilation du recouvrement de l'impôt sur 3 sites : SIP de Cholet, CFP Thouarcé et SIP d'Angers Ouest

De plus, il faut rajouter que la création de la commune nouvelle de « Mauges sur Loire » (la Pommeraye, Montjean, Bourgneuf, St Laurent de la Plaine) a entraîné le transfert de l'activité SPL de cette dernière vers le CFP de **Montrevault Nord Mauges**

Réorganisation de services

1) – Fusion des SPF
- **Angers 2** avec **Angers 1** *(1er septembre 2017)*
- **Segré** avec **Angers 1** *(1er septembre 2016)*
- **Baugé** avec **Saumur** *(1er septembre 2016)*

Ces fusions entraîneront le gel des emplois « A » de **Baugé** et **Segré**. Les bases FIDJI seront peut-être fusionnées au 1er septembre 2017.

2) – Transfert au **SPF d'Angers** des missions enregistrement des **SIE Angers Nord** et **Saumur** *(1er septembre 2017)*

3) – En lien avec l'intercommunalité, le transfert du SPL et du recouvrement de la commune nouvelle de « **Morannes sur Sarthe** » du CFP de **Chateauneuf** vers le CFP de **Seiches**.

4) – Fusion du **SIE de Cholet Nord-Ouest** avec le **SIE de Cholet Sud-Est** *(1er janvier 2017)*

De l'argumentaire de la direction ...

SUPPRESSION DU CFP ST GEORGES

“ *Pour la direction locale la fusion permettra de consolider ces 2 trésoreries* (comprendre St Georges et Chalonnes)*, tant sur le plan des missions que sur le plan des conditions de vie au travail. (…) Par ailleurs, le DDFiP et le Directeur du Pôle gestion publique ont rencontré les équipes des 2 trésoreries, qui sont favorables à une fusion.*
(…) Elle aura également pour effet de simplifier les démarches des usagers qui disposeront d'un interlocuteur unique tant pour les questions relevant de l'assiette que du recouvrement de l'impôt .En

outre, la démarche s'accompagne de l'obligation progressive de déclarer en ligne et plus généralement, du développement de l'offre de services en ligne sur le site internet impots.gouv, disponible 7 jours sur 7 et 24H sur 24, permettant aux usagers de réaliser la plupart de leurs opérations sans avoir à se déplacer

A l'instar d'un certain François H
qui veut nous faire croire que « La France va MIEUX »,
La direction locale adepte de la méthode Coué chantonne :
« Tout va très bien Madame la marquise, tout va très bien… »

En effet, pour justifier la destruction du réseau et des services, la direction locale semble avoir le même directeur de communication que **Hollande** et les membres de son gouvernement pour ériger les contre-réformes en réformes. C'est l'art de nous présenter les régressions comme des avancées.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, dès qu'une mesure est prise à quelque niveau que ce soit, la première réflexion qui vient maintenant à l'esprit du quidam est : « On va encore se faire b..... »

Même affublée d'un nez de clown, la direction aura bien du mal à faire croire aux agents du département, aux contribuables que ***« la fusion permettra de consolider ces 2 trésoreries, tant sur le plan des missions que sur le plan des conditions de vie au travail »***.

Comment peut-elle prétendre que les deux trésoreries seront consolidées alors qu'une structure va disparaître !

Comment peut-elle prétendre que les missions seront consolidées alors que le recouvrement de l'impôt sera transféré pour l'essentiel sur les sites de Cholet et d'Angers.

Comment peut-elle prétendre que les effectifs du poste fusionné seront maintenus alors que la LOLF supprime tous les ans plus de vingt emplois dans le département ! **D'ailleurs sur cette question, la direction locale se garde bien de prendre le moindre engagement.**

De plus, le Directeur du Pôle gestion publique et le DDFiP affirment avoir ***« rencontré les équipes des 2 trésoreries »,*** *équipes qui, selon eux* ***« sont favorables à une fusion ».*** On peut fortement en douter. **FO DGFiP 49** s'est déplacé sur le terrain et les avis sont loin d'être aussi tranchés.

Quant au contribuable, dindon de la "farce", peu importe qu'il trouve porte close pour cause de réduction des horaires d'ouverture ou de fermeture définitive. Pour nos décideurs, c'est sans doute cela la notion de service public de proximité garantissant l'égalité de traitement des citoyens !

Comme annoncé à nos collègues lors de nos visites, **FO DGFiP 49** a adressé un courrier à tous les élus concernés pour maintenir le site de St Georges/Loire (voir notre site internet départemental).

Alors, Union sacrée derrière les suppressions des sites ?
Nous invitons en toute modestie la direction à recompter les signatures recueillies pour le maintien des différentes trésoreries et à relire le baromètre social de 2015 !

- A la question « estimez-vous que globalement la DGFiP évolue dans le bon sens ? » **70 % des agents répondent plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord !,**

- A la question « « sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre quantité de stress lié à votre travail ? » **49 %** des agents répliquent entre **5 et 7** et **31 %** entre **8 et 10,**

- A la question sur « l'amélioration des conditions de vie au travail » 61 % des agents rétorquent **NON plutôt pas** ou **NON pas du tout** ! Ils étaient 48 % en 2013.

Comment des décideurs peuvent-ils liquider leur administration avec autant de bonne conscience ?

Par ailleurs, la fusion **St Georges/Chalonnes** s'insère en pleine cohérence avec la réforme territoriale . La direction supprimera ensuite soit **Chalonnes,** soit **Thouarcé**.

De surcroît, **la suppression de St Georges permettra des économies de loyers (6 755 €) et de frais de fonctionnement (5 200 €**) soit un total de près de 12 000 € par an. Ce qui doit faire plaisir à la centrale de **Laurent Berger (CFDT)**, signataire d'un pacte de responsabilité qui impose à l'État des moyens de plus en plus contraints.

... au soutien austéritaire des députés.

D'après la direction, des rencontres ont eu lieu avec **Serge Bardy** (député PS de la circonscription où la trésorerie de **Saint Georges** est implantée) et **avec Marc Goua** (député PS de la circonscription où est implantée la trésorerie de **Chalonnes-sur-Loire**).
Obtenir l'accord des députés est important. Aussi, selon la direction, ces élus ont bien compris les raisons qui conduisaient à cette restructuration : ***« (...) le critère de l'expertise et de la qualité de l'offre de services est à privilégier par rapport au lieu d'implantation de la trésorerie »***.

Pour obtenir l'aval des députés, la Direction leur a vendu la « **spécialisation du service »** pour améliorer l'expertise, conséquence de la mise en place des communes nouvelles et du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. **Mais leur a-t-elle expliqué que l'étape suivante sera la disparition de Chalonnes ou Thouarcé !**

Derrière ***la qualité de l'offre de services qui serait à privilégier par rapport au lieu d'implantation de la trésorerie,*** il s'agit, entre autres, d'exclure par tous les moyens le contribuable des guichets qu'ils soient en milieu rural ou urbain :
e-administration, plate-forme téléphonique, obligation progressive de la télédéclaration, mise en place de la retenue à la source, encaisse inférieure à 300€, réduction des horaires d'ouverture...

Mais personne n'est dupe ! La spécialisation et la réforme territoriale annoncent la réduction drastique du réseau (10 trésoreries SPL pour le département), pour justifier ensuite sa disparition pure et simple.

Après le dépeçage de l'ex-TRESOR, la direction accélère celui de l'ex-DGI

Fusion de SPF à Angers, suppressions des SPF de Segré et Baugé, transferts de la mission enregistrement (des SIE de Saumur et Angers Nord vers le SPF d'Angers), fusion des 2 SIE de Cholet.
Pour rester efficace, dans un contexte de moyens contraints (pacte de responsabilité) et de réduction des effectifs, la direction locale se doit de concentrer ses moyens.

- Fusionner les services identiques (SPF, SIE, SIP, CDIF),
- Rattacher le recouvrement des particuliers au SIP,
- Spécialisation des services (pôle patrimonial),
- Regroupement des missions enregistrement vers les SPF,
- Réduire le rôle des SIP comme services de proximité (développer les plate-formes téléphoniques, concentrer l'accueil du public sur des plages horaires réduites, accroître l'accueil sur rendez-vous,
- Imposer la télédéclaration et mettre en place la retenue à la source etc...

Il faut choisir son camp : soit défendre les services publics et la démocratie qui en découle, soit être au service des marchés financiers !
FO DGFiP 49 défendra toujours l'outil de travail et les intérêts matériels et moraux des agents de la DGFiP.
Sans service public accessible à tous, ce sont les fondements de la République qui sont attaqués.
Il est vital de ne pas laisser éteindre les lumières du service public de proximité indispensable au maintien du lien social.

De bonnes raisons d'ADHÉRER à FO DGFiP 49

Se syndiquer pour résister

Avec l'adoption de la loi travail, il faudrait être naïf pour croire que les fonctionnaires vont être épargnés. Cette loi détruit le code du travail, généralise le dumping social entre les entreprises du simple fait de l'inversion de la hiérarchie des normes. Privilégier des accords au niveau de l'entreprise, là où la pression patronale est la plus forte, au détriment des accords de branches, c'est légitimer la baisse du coût du travail. Comment imaginer un seul instant que le Statut Général, nos statuts particuliers, les droits et garanties qui s'y rattachent seront maintenus ? Il ne faut pas croire que l'État traite mieux ses agents que les employeurs du privé leurs salariés. A l'instar de la loi travail dans le privé, la casse des statuts trouve son expression au travers du PPCR et du RIFSEEP.

Se syndiquer pour se défendre et se faire respecter

Si le patronat s'est structuré en organisation pour défendre ses intérêts (Medef, CGEPME...), chaque salarié du privé ou du public doit avoir conscience que ce n'est que regroupé au sein d'un syndicat indépendant qu'il pourra résister, défendre ses droits et en conquérir de nouveaux. Seul, face au rouleau compresseur de l'administration un agent de la DGFiP ne peut que subir.

Se syndiquer pour revendiquer

Contrepoids et non contre-pouvoir, syndicat unitaire représentant toutes les catégories, **FO DGFiP 49** défend les intérêts matériels et moraux des agents des finances publiques.
FO DGFiP 49 revendique son indépendance vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements de « droite » comme de « gauche » (FO n'a jamais appelé à voter pour tel ou tel candidat aux élections politiques), des associations et des religions. **FO DGFiP 49** refuse d'être la courroie de transmission de la direction.

Se syndiquer pour mobiliser et combattre

Mobiliser sur des objectifs clairs et précis (salaires, effectifs, conditions de travail, défense du réseau, statuts, pensions...), déterminer l'action la plus efficace pour combattre l'austérité et faire aboutir les revendications, tel est le sens de l'action du syndicat **FO DGFiP 49.**
FO DGFIP 49 par son implantation territoriale et son action militante, est le syndicat qui a le plus progressé en voix lors des dernières élections professionnelles de 2014 passant de 21,35 à 28,02 % des voix.

RENFORCEZ le camp du syndicat qui refuse l'austérité budgétaire !
ADHÉREZ au syndicat qui combat la liquidation des services !
ADHÉREZ au camp de la liberté et de l'indépendance !
ADHÉREZ A FO DGFIP49 !

Bulletin d'adhésion

Nom : **Prénom :**

Grade : **Affectation :**

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à **le** **Signature :**

Crédit d'impôts 66 %. Pour une cotisation de 100 euros, vous paierez réellement 34 euros, la somme 66 euros sera déduite de vos impôts

A retourner à Christel Lucas Secrétaire Départemental (SIP Angers Nord 15 b rue Dupetit Thouars)